

# Formation en Alternance

SESSION 2021



**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT  
FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

192 rue Horace Bertin  
13005 Marseille

**CFREP / LA VIGIE**

Allée du Bois, La Maurelette  
13015 Marseille

04.91.63.45.96

cfrep.marseille@laligue13.fr

Www.laligue13.fr



**C.C** *du BPJEPS*

**Direction d'un  
ACM**

Renseignements et inscriptions :

04.91.63.45.96/ [bpjeps@laligue13.fr](mailto:bpjeps@laligue13.fr)



## Le Centre de Formation et de Recherche en Education Permanente

Le CFREP, organisme de formation agréé de Ligue de l'Enseignement—FD 13 dispense des formations depuis 1985, notamment dans le domaine de l'animation, du commerce des services à la personne, et de l'alphabétisation. Acteur de l'Etat par l'intermédiaire de la DIRECCTE, la DRJSDCS, le Conseil Régional, le CFREP est spécialisé dans la formation initiale, professionnelle et continue.

### Objectifs de la formation

Le Certificat Complémentaire de Direction d'un Accueil collectif de mineurs forme les titulaires d'un BPJEPS souhaitant exercer des fonctions de directeur d'un ACM.

Validité permanente (contrairement au BAFD renouvelable tous les 5 ans)

- ▶ Définir les Rôles et Fonctions d'un directeur
- ▶ Connaître les normes réglementaires et la gestion d'un ACM
- ▶ Développer des axes éducatifs et leur mise en place
- ▶ Développer des partenariats

### Le contenu la formation

- \* fonctionnement d'un ACM : Identification des rôles et fonctions, réglementation
- \* Fonctions éducatives : projet pédagogique, sanction éducative, gestion d'une vie quotidienne et méthodologie d'organisation de séjour
- \* Gestion d'un ACM : comptabilité, législation administrative, management d'une équipe, réalisation de planning, communication...
- \* Certifications : rapports de stage, modalités, pièces administratives obligatoires
- \* Suite à la partie théorique de la formation, un stage des 18 jours min est réalisé en qualité de directeur ou d'adjoint dans un ACM durant le mois de juillet.

### Publics et prérequis

- ▶ être titulaire de l'une des **attestations de formation relative au secourisme** suivante à jour : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU de niveau 1 ou 2, SST
- ▶ Être titulaire d'un BPJEPS (*toutes spécialités sauf LTP*)
- ▶ Avoir une **expérience de 28 jours en ACM** auprès de publics mineurs

## Modalités de formation

<b>Dates</b>	Du 19/05/2021 au 29/09/2021
<b>Coût</b>	Sur devis
<b>Heures en centre</b>	140h
<b>Heures en entreprise</b>	140h
<b>Date limite de candidature</b>	27/04/2021

### Réunion d'Information Collective

Toutes nos réunions d'information collectives se déroulent dans nos locaux. Inscription nécessaire auprès du secrétariat du CFREP.

- ▶ 17 mars 2021 à 10h00
- ▶ 2 et 9 avril 2021 à 10h00
- ▶ Tests de sélection : 06 mai 2020

### Possibilités de financement

- ▶ **12 places** sont financées dans le cadre du Programme Territorial de la Formation Professionnelle Qualifiante du Conseil Régional pour les publics suivants :
  - Moins de 26 ans : prescription Mission Locale
  - Demandeurs d'emploi adultes : contactez votre référent Pôle Emploi
  - Personnes reconnues travailleurs handicapés : contactez Cap Emploi
  - Bénéficiaires du RSA : contactez le PLIE
- ▶ Possibilité d'accueil des salariés (**6 places**)
- ▶ Pour toute question, devis : nous contacter au 04.91.63.45.96